



## Contribution de Jean-Claude CHARRIER

jeanclaudecharrier@orange.fr

### Elections communautaires : une élection "hors sol"

Les documents officiels de préparation aux élections municipales ne manquent pas de préciser qu'il s'agit "*d'élections municipales et communautaires*", ce dernier point étant présenté comme une avancée démocratique significative.

Nous voterons donc aussi pour désigner les conseillers communautaires ayant en charge l'ensemble des compétences de l'agglomération Nantes Métropole. Concrètement sur les bulletins de vote, seront soulignés ou mis sur une liste à part – "fléchés" en langage administratif - les conseillers municipaux appelés à constituer le Conseil communautaire. C'est, par la méthode adoptée, une sorte de sous-ensemble, une élection "hors sol", un vote bloqué, qui laissera perplexe la plupart des électeurs.

La campagne électorale montre que l'intérêt porté à cette *élection communautaire* est inversement proportionnel aux enjeux politiques et financiers qu'ils représentent pour les 600 000 habitants de l'agglomération.

Ces grands enjeux qui concernent les déplacements, la mobilité, les franchissements de la Loire, les grands aménagements urbains, etc., sont débattus entre les têtes de liste à Nantes sous le regard passif de la moitié non nantaise des habitants de Nantes Métropole, qui sont quand même concernés à la fois comme usagers de ses services ou de ses équipements et, en toute hypothèse, comme contribuables pour en assurer le financement. Certes avec quelque cynisme on nous dira que, puisque la majorité qui sortira des urnes à Nantes sera aussi majoritaire au conseil communautaire, une élection à part des conseillers communautaires ne changerait pas fondamentalement les choses. Sauf que s'il y avait deux véritables élections indépendantes, municipales et communautaires, le même jour, tout citoyen des 24 communes de Nantes Métropole pourrait en toute liberté exprimer le choix de ce qui lui convient le mieux, au plan de sa commune et au plan de l'agglomération. Ce qui donnerait une véritable légitimité au conseil communautaire.

En l'an 2000, un rapport de Pierre Mauroy avait déjà proposé l'élection des conseillers communautaires au suffrage universel direct. Trois élections municipales et quatorze ans après, nous n'en sommes qu'à cette élection en faux-semblant qui ne laisse aucune initiative aux électeurs et que l'on voudrait faire passer pour un progrès remarquable. Comment s'étonner alors de la défiance des Français à l'égard du système politique, qui se renforce de sondage en sondage ? Une récente étude Ipsos-Steria (Le Monde 08.02.14) montre que pour 63 % des sondés le système démocratique "*fonctionne de moins en moins bien*" et, autre illustration de cette défiance, trois sur quatre (74 %) assurent se sentir "*de plus en plus manipulés*".